

M. le Maire,

La semaine dernière un groupe de 60 familles et d'une centaine de caravanes environ sont de nouveau venu s'installer sur notre commune, sur l'ancien terrain de manœuvre. Avant que ne se produise cette nouvelle occupation, nous avons déjà fait savoir au préfet des Yvelines notre opposition à l'utilisation de cette zone comme aire de grand passage, et nous avons apporté notre soutien aux motions votées en ce sens ici même, en séance du conseil municipal de Rambouillet, et en conseil communautaire de Plaines et Forêts d'Yveline. Nous avons toutefois émis des réserves, demandant en particulier lors du vote de la motion rambolitaine plus d'information de votre part sur les discussions avec la préfecture.

Nous nous sommes de plus prononcés pour un renforcement de la concertation avec la communauté des gens du voyage. Ne sachant pas si cet effort avait été réalisé, nous avons contacté les représentants du groupe installé à Rambouillet dernièrement, et nous les avons rencontré jeudi dernier, sur le terrain de manœuvres. Nous retenons 3 points de cette entrevue :

- Leur installation sur le terrain de manœuvre ne correspond pas, selon eux, à une demande ni un choix de leur part. Il s'agit d'un emplacement subi. Ils nous ont confirmé que s'implanter dans ce cadre boisé et isolé n'a rien d'idéal pour eux.
- Leur demande principale concerne non pas la localisation de l'aire, mais l'équipement du site : stabilisation du sol, eau courante potable, évacuation sanitaire. Aujourd'hui aucun de ces services n'est en place, et l'abreuvoir à bestiaux qui leur a été fourni en guise de réserve d'eau est à cet égard parfaitement indigne. Ils ne captent pas non plus le signal terrestre pour la télévision à cet endroit. À terme, seule la stabilisation du sol semble possible sur ce terrain. Cette zone ne pourra donc jamais fournir des conditions d'hygiène et de confort indispensable à l'accueil des familles.

Nous savions tout cela, mais il était important de l'entendre de la bouche même des responsables de la communauté.

- Enfin, il semble à ces personnes que des zones plus favorables à l'implantation d'une aire de grand passage pourraient être trouvées le long de la N10 en direction de Saint-Quentin. Le responsable du groupe nous a en particulier cité l'emplacement de l'ancien Conforama, en face de la gare des Essarts-le-Roi.

Nous avons adressé à M. le Préfet et en ces mêmes termes compte rendu de cette entrevue, et nous avons réitéré notre demande de trouver au plus vite un site approprié pour installer une aire de grand passage dans le Sud-Yvelines.

Nous souhaiterions donc connaître l'état d'avancement de ce dossier, et le cas échéant, la teneur et/ou les résultats de vos échanges avec la préfecture et avec la communauté des gens du voyage.

Monsieur le Maire,

Nous avons appris avec beaucoup d'inquiétude que l'activité avicole de la bergerie nationale vient de s'arrêter. La Bergerie nationale fournissait, jusqu'à il y a quelques jours donc, de nombreux points de vente franciliens en œufs Bio. Plusieurs AMAP se fournissaient également à la Bergerie.

Il s'agit donc d'une disparition qui met à mal la volonté de Rambouillet et de la Communauté de communes de favoriser une consommation alimentaire locale et responsable, comme le prévoit l'agenda 21 communautaire qui démarre actuellement.

La Bergerie nationale est sous la responsabilité de plusieurs ministères, qui en ont la charge financière et qui sont en la matière parfaitement défaillants. Toutefois, les outils réglementaires peuvent être trouvés pour nos collectivités afin de soutenir la Bergerie. C'est avant tout une question de volonté politique, et les rambolitains et les rambolitaines ne comprendraient pas que la ville de Rambouillet laisse la Bergerie Nationale perdre petit à petit ses outils de production et de recherche.

Après la disparition de l'atelier de découpe, après des réductions de personnel, et dans un cadre tutélaire et financier complexe, la disparition de l'activité avicole serait une perte très importante pour la Bergerie Nationale, et un coup d'une grande rudesse portée à un établissement emblématique de Rambouillet.

Que comptez-vous faire M. le Maire pour permettre à cette activité importante de continuer à jouer son rôle de fournisseur local ?